**Personne publique contractante**

**Région Bretagne**

**283 avenue Général Patton**

**CS 21 101**

**35711 RENNES Cedex 7**

****

**AVIS DE DECLARATION SANS SUITE – AMI POUR L’INSTALLATION ET L’EXPLOITATION D’UNE OU PLUSIEURS CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE VISANT A INTÉGRER UNE BOUCLE D’AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE**

**AVIS DE PUBLICITE**

Par un avis publié le 1er mars 2023 sur son site internet, la Région Bretagne portait à la connaissance du public une manifestation d’intérêt spontanée de la société Oaziz Elektrek Karaez en vue de l’installation et de l’exploitation de plusieurs installations photovoltaïques en toiture sur le lycée Paul Sérusier de Carhaix-Plouguer visant à intégrer une boucle d’autoconsommation collective.

Cet avis avait pour objectif de permettre à tout tiers, souhaitant également bénéficier de la même mise à disposition du domaine public en vue de la réalisation d’un projet similaire, de se manifester, conformément aux dispositions de l’article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Aucune offre supplémentaire n’a été remise.

Après analyse, la Région Bretagne a décidé de déclarer cet appel à manifestation d’intérêt sans suite, au regard de l’investissement déjà réalisé en matière de production photovoltaïque sur le territoire et d’un bilan coût/avantage défavorable pour la collectivité sur ce type d’opération.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les services de la Région à l’adresse suivante : [Secretariat.DILDIR@bretagne.bzh](mailto:Secretariat.DILDIR@bretagne.bzh)